

invocant les préliminaires de Versailles. En attendant de parler des préliminaires de Versailles, M. Gambetta, qui ne se passe pas de lui, fait un bond vers M. Jules Simon ; il lui dit, en mettant son visage contre le visage de son interlocuteur et en se croisant les bras : « Je ne vous engage pas à vous vanter ici des préliminaires ; vous ne pouvez nous imposer des électeurs au nom de M. de Bismarck. Il écrit ainsi de la bouche de M. Gambetta des gros mots qui ne s'impriment pas. » Enfin, M. Jules Simon parvint à faire afficher son décret. Mais il chercha aussitôt un asile chez un ami pour échapper aux suites de cet acte insulaire. M. Gambetta avait déjà donné l'ordre à M. Ranc d'arrêter M. Jules Simon.

### Economies républicaines.

Les rois coûtent cher, nous dit-on, et les peuples veulent l'économie des républiques. Malheureusement cette économie coûte cher moralement et autrement. Demandons à l'Amérique, dont les journaux nous apportent l'histoire, peu satisfaisante qui suit. Nos lecteurs se souviennent peut-être du fameux Tweed, le financier politicien de New-York, qui, ayant mis l'Océan entre la justice de son pays et lui, a été arrêté en Espagne et rendu aux tribunaux américains. Ceci dit, laissons la parole à un journal des Etats-Unis :

« On raconte que Tweed a fait des aveux complets, résumés dans un écrit cacheté, remis au tribunal d'Albany. Le *World* prétend connaître les révélations faites par l'accusé, et, sans nous porter jugement sur la véracité de son affirmation, nous croyons qu'on peut voir tout au moins, dans les renseignements donnés par le journal américain l'indication des opinions répandues, dans le public au sujet des actes pour lesquels Tweed est poursuivi. »

« D'après le *World*, les révélations de Tweed compromettent une foule de politiciens notables ; le scandale a été énorme. Tweed commence par raconter de quelle façon le *Ring* s'est formé. »

« En 1867, quelques gentlemen eurent l'idée ingénieuse de fonder une société en participation pour l'exploitation des finances de la ville de New-York. Ils s'agissait d'abord d'entrer dans la place. Ils firent nommer Tweed membre du Sénat de l'Etat de New-York ; de ses complices, Conolly, contrôleur des finances, et un autre Oakley Hall, maire. Ils combinèrent un bill destiné à donner au maire, assisté d'un comité spécial, des coupes franches en matière de finances municipales. Pour faire voter ce bill, on distribua entre les membres influents du Sénat et de la Chambre une somme de 200,000 dollars. Les membres du *Ring* se partagèrent alors l'administration municipale, sans oublier la direction de la police. »

« Tweed s'adjuga le département des travaux publics, auxquels il s'appliqua aussitôt à donner une impulsion extraordinaire. En quelques mois, le *Ring* réalisa un bénéfice de 14 millions de dollars, près de 70 millions de francs. »

« On exigeait des fournisseurs une double facture, l'une portant la somme qui leur était due, l'autre cette même somme triplée, quadruplée, et même décuplée. Celle-ci seule figurait sur les comptes, et l'association encaissait la différence, Tweed donne, dit-on, la liste des actionnaires et des bénéficiaires de cette étrange association. Plusieurs d'entre eux occupaient encore aujourd'hui d'importantes situations ; aussi l'émoi est-il grand à New-York. »

« La République française a publié un article important à méditer pour ceux qui supposent que l'Assemblée future reviendrait avec des dispositions conciliantes. »

« La majorité du 20 février a été jugée peu habile parce qu'elle craignait d'abuser de sa force numérique. Il est certain aujourd'hui qu'à plusieurs occasions cette majorité a-t-elle bien fait de passer plus fort que les résolutions qu'elle pouvait déterminer dans un sens net et plus accusé. »

« Elle a été presque toujours gênée dans tout ce qu'elle a voulu faire. Il n'est pas une loi, un décret, une ordonnance, qui n'ait été corrigée par le Sénat dans le sens rétrograde, et souvent elle a vu rejeter des lois qui lui semblaient d'autant meilleures, qu'elle les avait votées sur la proposition du gouvernement. »

« Nous voilà donc avertis, et il faut presque remercier la République française de se croire obligée d'appuyer les modérés pour satisfaire quelques violents. Ce qui est d'un comique irrésistible, c'est l'émotion factice avec laquelle le journal de M. Gambetta dit adieu à son Assemblée. »

« La Chambre du 30 février est comme ce jeune homme qui mourant se recommandait dans la fleur de son plus bel âge et dont les anciens disaient qu'ils sont sûrs de le revoir. Elle a fourni une carrière suffisante pour demeurer dans la mémoire reconnaissante de la nation qui s'était attachée à elle d'autant plus vivement qu'elle la sentait faite à son image et qu'elle était plus menacée. »

« Huit membres du centre gauche ont refusé de s'associer à l'ordre du jour des 363. Ce groupe qui tient absolument à conserver son abdication, a décidé de rayer ces huit députés. Voici leurs noms :

« M. M. Borden (Côte-d'Or), Chanot (Haute-Alpes), Delacour (Calvados), Devialaine (Aisne), Faignier (Doubs), La Chambre (Ille-et-Vilaine), de Lamoignon (Eure), Mourhe-et-Montméty et de Tocqueville (Manche). »

« Un autre député de la Manche, M. H. Morel, dont on a apposé la signature au bas du bon pour réélection des 363,

qui ne sont plus que 362, a protesté par la lettre qu'on va lire :

« Monsieur et cher président, « J'ai été fort surpris ce matin en apercevant, dans les journaux, mon nom au bas d'une nouvelle déclaration des gauches. J'ignois complètement cette déclaration, je ne l'ai pas signée, et je vous avoue même que moi, républicain conservateur, je n'aurais pu accepter la phrase dans laquelle il est dit : que les 363 se présentent au même titre devant le suffrage universel. »

« Dans ces circonstances, étant absent de Paris, et désirant ne pas me voir de nouveau figurer parmi les signataires de manifestes, rédigés à mon insu, et dont je puis ne pas approuver le contenu, j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le président, de vouloir bien accepter ma démission de secrétaire du centre gauche. »

« La protestation de M. Morel contre une coalition où on le confond avec des Saint-Martin et des Naquet, est une indication du sentiment public qui, ainsi que nous l'avons dit souvent, accepte peut-être la République, mais répugne essentiellement au radicalisme. »

« La guerre d'Orient. Erzeroum, 25 juin 10 h. Les Turcs ont éprouvé le 16 un échec à Daghar (à l'ouest de Toprak Kaleh) ; mais cette perte a été réparée par un retour offensif de Moukhtar-Pacha. Une bataille a été livrée, le 21, près de Deli-Baba ; l'avantage est resté aux troupes turques. »

« Les Russes auraient battu en retraite sur Mullia. Fazly-Pacha aurait réoccupé Bayazid sans combat, avec des troupes venues de Van. Constantinople 26 juin. On ne doute plus ici des succès des Turcs dans le Monténégro. La Porte annonce comme certaine une victoire sérieuse des Turcs sous les murs de Batoum. »

« On affirme également la reprise de Bayazid par les Turcs. »

### LETRE DE PARIS

Paris, 26 juin. Le décret de dissolution de la Chambre a été inséré, ce matin, au *Journal officiel*, et affiché dès hier soir sur les murs de Paris. Cette publication n'a rien appris à personne, chacun commentant la nouvelle, pour ainsi dire, avant qu'elle fût née. Il paraît que quelques radicaux avaient le désir d'organiser à la Chambre même une petite manifestation en faisant crier : *Vive la République* dans les tribunes après la lecture du décret de dissolution. La tentative a échoué, le public des tribunes est resté muet et les députés se sont dispersés sans qu'on ait vu couler les larmes des spectateurs de la dernière séance.

« On s'est un peu amusé, dans le monde politique, des scrupules de M. d'André-Pasquier, ne voulant pas reconnaître que le Sénat tenait séance alors que la Chambre était dissoute. C'était là, à proprement parler, du pur byzantinisme. La constitution dit bien que la session des deux Chambres prend fin en même temps, mais il est bien clair que cela ne veut pas dire à la même heure. Autrement ne faudrait-il pas arguer de la disposition en vertu de laquelle les deux Chambres siègent en même temps pour prétendre que les séances doivent commencer et finir juste à la même heure ? Il suffit de cette remarque pour prouver que le Sénat pouvait très-bien siéger hier et même voter des lois, sans empier en rien sur le terrain légal. »

« La Chambre est à peine séparée qu'on parle déjà de candidatures, alors qu'on ne sait pas encore à quelle époque seront réunis les électeurs. Ainsi, il se confirme que M. le duc Decazes se portera candidat dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Libourne. M. de La Grange se portera, à Hæzebrouck, contre M. Massiet, député sortant ; dans le Lot, on parle de la candidature de M. Guy de Turenne, ancien officier de la marine, et, à Orthez, de celle de M. Saubot Davsburger, ancien préfet de l'Ariège. Toutes ces candidatures sont conservatrices ; mais le bruit le plus amusant à signaler est celui de la future candidature de M. Emile de Girardin ; le directeur de la *France* se porterait dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et comme actuellement, il est républicain, il serait appuyé par les comités de la gauche. »

« Vous savez qu'on a depuis longtemps remarqué que M. de Girardin portait malheur à toutes les causes qu'il embrassait. A Paris, toutefois, le suffrage universel est assez fantaisiste, pour que le succès de M. de Girardin ne soit pas une chose absolument impossible. Il est très-exact que les gauches organisent un comité de juriconsultes pour suivre les incidents de la lutte électorale. On dit qu'elles ne sont pas sans espérance d'intimidation ainsi les fonctionnaires, mais c'est là une espérance tout à fait vaine, attendu d'abord que les fonctionnaires n'ont pas le moindre désir de sortir de la légalité, et d'autre part, ils n'ignorent pas que le ministre de l'intérieur surveille de très-près leurs actes et ne tolérera aucune hésitation ni aucune faiblesse. »

« Vous verrez quelques journaux de la gauche affirmer que la question d'un remaniement du cabinet est soulevée de nouveau et qu'on voudrait obtenir de M. Brunet qu'il se retirât. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette rumeur, et personne ne songe à se priver du concours de M. Brunet. »

« Faux aussi est le bruit d'après lequel un ou plusieurs députés de l'extrême gauche seraient arrêtés ces jours-ci, sous des inculpations dont on ne fait pas connaître la nature. Si la nouvelle était vraie, vous comprenez bien que le secret n'eût pas transpiré, et qu'on n'aurait pas appris la réstoration que lorsqu'elle aurait été effectuée. »

« Il y aura, dans deux ou trois jours, un nouveau mouvement dans la magistrature et il est probable qu'il sera, dans ce mouvement, pourvu aux fonctions vacantes de procureur-général à la Cour de Cassation. Quant au mouvement dans les justices de paix, publié ce matin par le *Journal officiel*, il comprend sept révocations et trois démissions. C'est à dessein que l'épuration des juges de paix se fait très-lentement, afin de ne pas commettre d'erreurs et de frapper à coup sûr. »

« La *France* annonçait, hier soir, qu'avant la revue de dimanche, le Président de la République adresserait, une proclamation aux troupes. C'est encore là une de ces nouvelles où on reconnaît la fertilité d'imagination des rédacteurs du journal. Tous les ans, non pas avant, mais après la revue, le Maréchal publie un ordre du jour, adressé aux troupes qui ont défilé devant lui. Il en sera cette année comme il en a été les années précédentes, et la politique n'a absolument rien à faire là dedans. »

« M. Schœrb quitte le *Petit Parisien*, et on annonce que M. Pessard prend la rédaction en chef de ce journal. Je dois dire, que l'opinion répandue dans le monde de la presse est que M. Pessard ramènera le journal à un ton moins hostile pour le Cabinet actuel, et que d'adoucissements en adoucissements, il se pourrait que le *Petit Parisien* finit par se rallier à la politique actuelle. M. Pessard se retirerait-il alors ? Je ne saurais le dire. »

(Autre correspondance)

Paris, 26 juin 1877. Comme la passion vous entraîne souvent à des aveux compromettants. Les organes de la coalition des gauches, le *Journal des Débats* en tête, font grand bruit d'un rapprochement entre les 221 de la Chambre des députés de 1830 et les 363 de 1877. Les 221, le *Journal des Débats* en tête, ont commencé à creuser l'abîme où, depuis 1830, nous nous enfonçons de plus en plus profondément. Les 221 ne visaient qu'à renverser un ministère, et ils ont renversé une dynastie, fait une révolution qui nous a conduits à celle de 1848, au 2 décembre 1851, au 4 septembre 1870, au démembrement de la France et à la Commune de 1871.

« Les 363, le *Journal des Débats* en tête, ne visent en apparence qu'à renverser le Maréchal de Mac-Mahon et le ministère du 17 mai ; mais en réalité, les 363 précipitent la France vers une révolution radicale qui achèverait la série de nos épreuves. »

« Parmi les 221 de 1830, les plus avancés étaient des libéraux comme Casimir Périer et Benjamin Constant. Parmi les 363 figurent les chefs du radicalisme et du socialisme, des hommes qui, non seulement n'ont jamais voulu condamner des communards de 1871, mais qui n'ont cessé dans la Chambre de 1876, de réclamer l'amnistie pour les assassins et les pétroleurs. Voilà avec quels gens se trouvent coalisés les membres du centre gauche qui ont signé le manifesté des 363. C'est aux électeurs à voir s'ils veulent laisser triompher un si coupable accomplissement qui achèverait la honte et la ruine de la France. »

« La coalition des gauches se prépare à faire poser la candidature multiple de M. Thiers contre un certain nombre de membres des 150 de la minorité conservatrice. C'est une sorte de plébicite qui serait demandé au pays contre le Maréchal de Mac-Mahon. »

« La *France Nouvelle* publie la plaisanterie suivante : « On racontait devant une cuisinière que M. Thiers aspirait à redevenir président de la République. La cuisinière s'écria : « Tiens ! il veut donc remettre son tablier ! » »

« Quelques journaux étrangers ont poussé l'insintelligence ou la mauvaise foi jusqu'à interpréter l'émission de nos obligations du trésor comme un acte de pouvoir personnel, et de la rattacher à des préoccupations extérieures qui n'existent point. Ils oublient que cette émission avait été autorisée par un acte législatif. Quant à la présenter comme la mobilisation financière de la France, — ce que font quelques-uns, c'est de la pure fantasmagorie. »

« Le bruit courait hier dans le monde officiel — peut-être les journaux l'auraient-ils relaté avant moi — qu'on avait mis la main sur une correspondance engagée entre la maçonnerie de France et celle d'Allemagne et d'Italie. Dans cette correspondance, les Français appréciaient franchement ce qui se passe, voulaient que la cause du parti révolutionnaire leur semblait bien compromise et que tout annonçait des élections favorables aux vues du gouvernement. »

« On sait que le gouvernement Ottoman a fait faire une enquête pour s'assurer de la situation financière de ses administrations. De là bien des découvertes ; mais, suivant l'usage, l'on en grossit le nombre et l'importance, et les faiseurs de nouvelles, à Constantinople, vont jusqu'à compromettre par leurs prétendues révélations, les noms les plus justement respectés de la Turquie. »

« C'est ainsi que l'on a publié ces journaux dans une des correspondances adressées aux feuilles parisiennes, que Christaki-Effendi, banquier du Palais sous le sultan Mourad, était en fuite, que ses biens étaient confisqués, etc., etc. Or, M. Christaki-Effendi, qui a fondé à Paris, un prix pour les études grecques, prix décerné chaque année, par une commission de l'Institut, se trouve en

effet, en France, où il vient, tous les ans, pour s'entretenir avec nos plus célèbres hellénistes et pour prendre les eaux ; mais il n'est nullement en fuite, et on n'a jamais songé à séquestrer ses biens. »

« Les Chambres de Commerce de la région du Nord réunies en Congrès. Cette idée souvent émise s'exécute enfin. Il fallait les difficultés que soulevait dans notre Cercle, la révision des Traités de commerce, pour décider cette mesure si utile en République. »

« Quelque soient les connaissances, le zèle et le dévouement des industriels qui, jusqu'à ce jour, s'étaient chargés d'éclairer le gouvernement sur la situation des industries de la région, nous croyons que ce qui ressortira de la réunion en congrès de toutes nos chambres de commerce, sera plus imposant et mieux accueilli. »

« Tout justifie une action commune dans la région, devant les questions de tarif concernant la filature et le tissage, thèse économique de la plus haute portée et bien digne assurément des intelligences supérieures de servant nos institutions consultatives. Ce Congrès va coordonner bien des intérêts divers et concilier, sans doute, bien des dissidences. »

« Si l'accord n'a pu s'établir dans les hautes sphères de la politique pure, espérons qu'il n'en sera pas de même pour le commerce de nos contrées, car Montesquieu l'a dit, le commerce bien compris, bien organisé, a pour effet, de pousser à la paix, à la richesse, au bien-être, au luxe même et au perfectionnement des arts. »

« Quelques puissent être les solutions du Congrès qui va s'ouvrir, à Lille, elles seront plus agréables et mieux agréées par le gouvernement que celles d'un comité extra-parlementaire ou de démarches isolées. »

« ADOLPHE TERWANGNE. »

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Au mois de février 1876, nous constatons, dans nos bulletins commerciaux, que les élections et leur résultat avaient eu un effet déplorable sur les affaires. A Roubaix, beaucoup de commissions avaient été contremandées. La fabrique, qui était alors grandement lancée et dont tous les métiers marchaient, accumula beaucoup de marchandises, qu'elle dut écouler, un mois après, avec des sacrifices énormes. Depuis lors, la situation était restée très-tendue et beaucoup de métiers étaient inactifs. »

Aujourd'hui, nous pouvons constater que la dissolution de la Chambre des députés a été le signal d'une certaine reprise. Si la fantaisie laine et coton souffre beaucoup cette saison, en revanche l'article lainage uni et armuré est très demandé. Nos bons fabricants ont maintenant des engagements pour plusieurs mois. La belle fabrication de draperie, pour dames a pris aussi cette année une grande extension. Il en est de même des draperies pour vêtements d'hommes. Depuis le vote du Sénat, des acheteurs se sont fait annoncer et on peut espérer que les trop nombreux ouvriers, qui étaient restés inoccupés, pendant la période difficile que nous venons de traverser, vont maintenant trouver tous du travail. »

Un incendie éclaté, cette nuit, vers deux heures du matin, dans la caserne de gendarmerie de la place de la Liberté. C'est dans les combles que le feu a d'abord été signalé ; il se propageait rapidement et menaçait de s'étendre à tout le corps de bâtiment et à la filature adjacente, quand on amena la pompe à vapeur. L'intervention du puissant engin arrêta ses progrès. Le grenier est complètement détruit ; le premier étage est très-endommagé. Les gendarmes et leurs familles, surpris dans leur sommeil, n'ont eu que le temps de jeter leur mobilier par les fenêtres dans la cour de la caserne. Nous ne connaissons pas encore l'importance des pertes. P. S. — A ces premiers détails, donnés dans notre édition du matin, nous pouvons ajouter les suivants : C'est une femme passant place de la Liberté, qui a donné le premier signal d'alarme. M. le maire, MM. les adjoints, M. le commissaire central, les commissaires d'arrondissements et d'autres autorités civiles et judiciaires étaient accourus. Parmi les personnes qui se sont fait remarquer, en apportant les premiers secours, on nous cite deux agents de police, MM. Delcambre et Defrennes, MM. Bonnaux, chapelier ; Delcroix, tailleur ; Baisieux, employé aux tramways. MM. Delcroix et Baisieux ont pénétré, par les fenêtres, dans le bâtiment incendié, et ont pu sauver quelques meubles, ainsi que les registres et les

papers enfermés dans le bureau du brigadier. Le corps des sapeurs-pompiers a bravement fait son devoir. Les pertes sont évaluées à 5.000 fr. pour le mobilier, l'équipement et le harnachement. Malheureusement, un seul gendarme était assuré. Les autres ont perdu presque tout leur mobilier, leurs effets et ceux de leur famille. Nous nous étions proposé d'ouvrir une souscription en faveur de ces braves militaires, qu'entoure à Roubaix le respect de tous les citoyens ; nous avions déjà réuni une certaine somme, et nul doute que le désastre n'eût été promptement réparé ; mais cette pensée n'a pas été approuvée par les officiers supérieurs de la deuxième légion ; on nous a donné des raisons devant lesquelles nous ne pouvons que nous incliner. Le Conseil municipal trouvera sans doute un moyen de répondre au vœu général de l'opinion publique, tout en sauvegardant des sentiments légitimes. Le ministère de la guerre interviendra, de son côté, nous dit-on. »

Le Courrier de Paris n'a été distribué, ce matin, que vers dix heures et demie. Ce retard est dû à un accident arrivé à Creil, au train-poste partant de Paris à 8 h. 15 du soir. Par suite du déraillement d'un certain nombre de wagons, le train fut mis en détresse. Il put bientôt repartir, emmenant les voyageurs qui en ont été quittes, dit-on, quelques-uns pour de légères contusions et tous pour six quarts d'heure de retard. Mais le wagon de la poste ambulante et quelques autres se trouvant fort avariés, on dut les laisser sur place et procéder au transbordement des dépêches. L'exécution d'Aublin aura lieu jeudi matin à Douai. Un wagon est arrivé en gare de Douai avec les bois de la guillotine. M. Roch l'a suivi de près. »

Une circulaire du ministre de la guerre vient d'informer M. le préfet du Nord que les travaux de révision de la carte de France au 80 millièmes s'exécuteront dans le cours de cette année sur le territoire du département. Un journal de Paris signalait des négociations entamées pour la location de l'Ambigu se demandant s'il n'en s'agit pas d'une combinaison soulevée, il y a quelques mois et d'après laquelle M. Bonnefoy, ex-directeur du Théâtre de Lille prendrait la direction de l'Ambigu transformé en opéra populaire. Nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien, dit l'*Echo* du Nord. M. Bonnefoy vient de s'associer avec le directeur du Théâtre de Toulouse où il exercera pendant la saison prochaine les fonctions de régisseur administrateur. »

On a commencé hier près de la porte de Canteleu ; à Lille, les essais sur des pièces de canon fondues à l'usine de Fives. On procède chaque jour sur une seule pièce. Elles sont toutes du calibre 19, c'est-à-dire que le projectile qu'elles doivent recevoir à 19 centimètres de diamètre. On opère contre le terre-plein du rempart, de douze à quinze mètres de distance. La charge de la poudre de 7 kilos d'abord est montée à 17. Les projectiles pesaient 85 kil. avec une charge de poudre de 15 et de 17 kil. le projectile pénétrait de neuf à dix mètres dans le terre-plein. La pièce essayée, hier, a fait très-bonne contenance et on ne doute point qu'il en soit de même des autres. »

Depuis hier, la police de sûreté des villes voisines de la frontière belge, est à la recherche du nommé Célestin Pierrot, journalier à Bouis (Pas-de-Calais), inculpé d'assassinat sur la personne d'un habitant de cette commune. Le parricide Debeul, arrêté il y a deux mois à Lille, à la suite d'un assassinat suivi de vol qu'il avait commis la veille sur la personne de sa mère, à Tenremonde, va bientôt comparaître devant la justice de son pays. Des citations à comparaître comme témoin ont été envoyées à Lille, à M. Cousin, sous-inspecteur de la sûreté, qui a arrêté Debeul ; à la demoiselle Verscheld, servante dans l'estaminet rue Notre-Dame où à l'arrestation a eu lieu, et à M. Cambron, propriétaire de l'appartement de la rue de la Clef, où Debeul a longtemps demeuré. »

Voici les morceaux que la *Grande Harmonie* doit exécuter jeudi 28 juin à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque du Boulevard : 1. All'gro militaire 2. 1<sup>re</sup> Marche aux flambeaux Meyerbeer. 3. R-d'ouva 4. Fantaisie sur les Vêpres Siciliennes, arrangée par M. Yangrongeon 5. Polka pour piston exécutée par M. Boulicourt 6. Offenbachiana Laroux. Offenback. »

Belgique. — Tout l'après-midi de mercredi dernier, un ciel couvert de nuages noirs et le bruit lointain du tonnerre annonçaient un bien mauvais temps. Vers quatre heures du soir, nous avons eu un peu de pluie, mais plusieurs communes des environs ont reçu une averse traitant d'il y en avait. On nous assure qu'à Ellignies-St-Anne et à Tourpes, beaucoup de maisons ont été inondées ; l'eau se serait élevée en certains endroits à plus d'un mètre de hauteur. A Wilaupuis on a dû abandonner les champs des étables et des écuries inondées. A Vieux-Leuze, beaucoup d'habitations seraient reliées au milieu d'un étang ; notre ville a reçu le contre-coup de cette inondation. Vers deux heures du matin, quelques cris jetés dans le quartier de Saint-Martin éveillèrent les habitants, qui furent bientôt sur pied, effrayés de voir leurs maisons envahies par les eaux. Depuis le Vieux-Leuze jusqu'à delà de la ville, les prairies et les jardins près de la rivière, sur une largeur de certains endroits de plus de trois cents mètres se formaient plus qu'un immense lac et l'entrée des maisons voisines de la Dendre à la rue Pont de Saint-Martin ressemblait à une écluse déversant son trop plein avec bruit. La rue était envahie sur une longueur de plus de cinquante mètres et les bouches d'égoûts qui recueillent les eaux tourbillonnantes, avaient quelque chose d'effrayant. Ce n'est que vers six heures du matin que le quartier fut rendu à la circulation. A midi, les prairies et les jardins n'étaient pas encore complètement dégagés. »

Correspondance. Les articles qui suivent n'engagent ni ni l'opinion ni la responsabilité du journal. Monsieur le Rédacteur, Un de vos lecteurs se plaignait avec raison la semaine dernière de n'avoir pas, cette année, le plaisir d'entendre tous les jeudis soir l'une ou l'autre de nos sociétés de musique. Dans son empressement à satisfaire les amateurs de concerts gratuits, l'administration avait déjà donné l'ordre de faire monter ce kiosque, au Boulevard de Paris, mais après 8 jours d'un travail qu'on exécutait lentement afin de le bien faire, on s'aperçut que l'emplacement choisi n'était pas convenable et l'on trouva que le kiosque serait mieux placé en face l'E-taminet du Boulevard. Les trous qui devaient recevoir les montants étaient achevés, quand on s'aperçut, une seconde fois, que l'endroit choisi n'était pas meilleur que le premier, l'espace réservé entre le kiosque et les maisons ne permettant pas aux habitants de rentrer chez eux aux heures d'exécution des morceaux de musique. Il fallait en finir et l'on recourut alors à notre directeur des travaux municipaux qui, hier soir, vers 9 heures, se rendit sur les lieux, décida que le kiosque serait placé cette fois sur le côté droit du Boulevard. Vous nous avez annoncé hier que la première soirée musicale aurait lieu demain. Nous pouvons donc espérer que maintenant le kiosque va se reposer de ses péripétations sur le Boulevard de Paris et que les ouvriers employés à le monter, seront surveillés de façon à ce qu'ils déploient un peu plus d'activité que pendant les 8 jours qui viennent de s'écouler. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. J.-B. D... »

Belgique. — Tout l'après-midi de mercredi dernier, un ciel couvert de nuages noirs et le bruit lointain du tonnerre annonçaient un bien mauvais temps. Vers quatre heures du soir, nous avons eu un peu de pluie, mais plusieurs communes des environs ont reçu une averse traitant d'il y en avait. On nous assure qu'à Ellignies-St-Anne et à Tourpes, beaucoup de maisons ont été inondées ; l'eau se serait élevée en certains endroits à plus d'un mètre de hauteur. A Wilaupuis on a dû abandonner les champs des étables et des écuries inondées. A Vieux-Leuze, beaucoup d'habitations seraient reliées au milieu d'un étang ; notre ville a reçu le contre-coup de cette inondation. Vers deux heures du matin, quelques cris jetés dans le quartier de Saint-Martin éveillèrent les habitants, qui furent bientôt sur pied, effrayés de voir leurs maisons envahies par les eaux. Depuis le Vieux-Leuze jusqu'à delà de la ville, les prairies et les jardins près de la rivière, sur une largeur de certains endroits de plus de trois cents mètres se formaient plus qu'un immense lac et l'entrée des maisons voisines de la Dendre à la rue Pont de Saint-Martin ressemblait à une écluse déversant son trop plein avec bruit. La rue était envahie sur une longueur de plus de cinquante mètres et les bouches d'égoûts qui recueillent les eaux tourbillonnantes, avaient quelque chose d'effrayant. Ce n'est que vers six heures du matin que le quartier fut rendu à la circulation. A midi, les prairies et les jardins n'étaient pas encore complètement dégagés. »

Correspondance. Les articles qui suivent n'engagent ni ni l'opinion ni la responsabilité du journal. Monsieur le Rédacteur, Un de vos lecteurs se plaignait avec raison la semaine dernière de n'avoir pas, cette année, le plaisir d'entendre tous les jeudis soir l'une ou l'autre de nos sociétés de musique. Dans son empressement à satisfaire les amateurs de concerts gratuits, l'administration avait déjà donné l'ordre de faire monter ce kiosque, au Boulevard de Paris, mais après 8 jours d'un travail qu'on exécutait lentement afin de le bien faire, on s'aperçut que l'emplacement choisi n'était pas convenable et l'on trouva que le kiosque serait mieux placé en face l'E-taminet du Boulevard. Les trous qui devaient recevoir les montants étaient achevés, quand on s'aperçut, une seconde fois, que l'endroit choisi n'était pas meilleur que le premier, l'espace réservé entre le kiosque et les maisons ne permettant pas aux habitants de rentrer chez eux aux heures d'exécution des morceaux de musique. Il fallait en finir et l'on recourut alors à notre directeur des travaux municipaux qui, hier soir, vers 9 heures, se rendit sur les lieux, décida que le kiosque serait placé cette fois sur le côté droit du Boulevard. Vous nous avez annoncé hier que la première soirée musicale aurait lieu demain. Nous pouvons donc espérer que maintenant le kiosque va se reposer de ses péripétations sur le Boulevard de Paris et que les ouvriers employés à le monter, seront surveillés de façon à ce qu'ils déploient un peu plus d'activité que pendant les 8 jours qui viennent de s'écouler. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. J.-B. D... »

Belgique. — Tout l'après-midi de mercredi dernier, un ciel couvert de nuages noirs et le bruit lointain du tonnerre annonçaient un bien mauvais temps. Vers quatre heures du soir, nous avons eu un peu de pluie, mais plusieurs communes des environs ont reçu une averse traitant d'il y en avait. On nous assure qu'à Ellignies-St-Anne et à Tourpes, beaucoup de maisons ont été inondées ; l'eau se serait élevée en certains endroits à plus d'un mètre de hauteur. A Wilaupuis on a dû abandonner les champs des étables et des écuries inondées. A Vieux-Leuze, beaucoup d'habitations seraient reliées au milieu d'un étang ; notre ville a reçu le contre-coup de cette inondation. Vers deux heures du matin, quelques cris jetés dans le quartier de Saint-Martin éveillèrent les habitants, qui furent bientôt sur pied, effrayés de voir leurs maisons envahies par les eaux. Depuis le Vieux-Leuze jusqu'à delà de la ville, les prairies et les jardins près de la rivière, sur une largeur de certains endroits de plus de trois cents mètres se formaient plus qu'un immense lac et l'entrée des maisons voisines de la Dendre à la rue Pont de Saint-Martin ressemblait à une écluse déversant son trop plein avec bruit. La rue était envahie sur une longueur de plus de cinquante mètres et les bouches d'égoûts qui recueillent les eaux tourbillonnantes, avaient quelque chose d'effrayant. Ce n'est que vers six heures du matin que le quartier fut rendu à la circulation. A midi, les prairies et les jardins n'étaient pas encore complètement dégagés. »

Correspondance. Les articles qui suivent n'engagent ni ni l'opinion ni la responsabilité du journal. Monsieur le Rédacteur, Un de vos lecteurs se plaignait avec raison la semaine dernière de n'avoir pas, cette année, le plaisir d'entendre tous les jeudis soir l'une ou l'autre de nos sociétés de musique. Dans son empressement à satisfaire les amateurs de concerts gratuits, l'administration avait déjà donné l'ordre de faire monter ce kiosque, au Boulevard de Paris, mais après 8 jours d'un travail qu'on exécutait lentement afin de le bien faire, on s'aperçut que l'emplacement choisi n'était pas convenable et l'on trouva que le kiosque serait mieux placé en face l'E-taminet du Boulevard. Les trous qui devaient recevoir les montants étaient achevés, quand on s'aperçut, une seconde fois, que l'endroit choisi n'était pas meilleur que le premier, l'espace réservé entre le kiosque et les maisons ne permettant pas aux habitants de rentrer chez eux aux heures d'exécution des morceaux de musique. Il fallait en finir et l'on recourut alors à notre directeur des travaux municipaux qui, hier soir, vers 9 heures, se rendit sur les lieux, décida que le kiosque serait placé cette fois sur le côté droit du Boulevard. Vous nous avez annoncé hier que la première soirée musicale aurait lieu demain. Nous pouvons donc espérer que maintenant le kiosque va se reposer de ses péripétations sur le Boulevard de Paris et que les ouvriers employés à le monter, seront surveillés de façon à ce qu'ils déploient un peu plus d'activité que pendant les 8 jours qui viennent de s'écouler. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. J.-B. D... »

Belgique. — Tout l'après-midi de mercredi dernier, un ciel couvert de nuages noirs et le bruit lointain du tonnerre annonçaient un bien mauvais temps. Vers quatre heures du soir, nous avons eu un peu de pluie, mais plusieurs communes des environs ont reçu une averse traitant d'il y en avait. On nous assure qu'à Ellignies-St-Anne et à Tourpes, beaucoup de maisons ont été inondées ; l'eau se serait élevée en certains endroits à plus d'un mètre de hauteur. A Wilaupuis on a dû abandonner les champs des étables et des écuries inondées. A Vieux-Leuze, beaucoup d'habitations seraient reliées au milieu d'un étang ; notre ville a reçu le contre-coup de cette inondation. Vers deux heures du matin, quelques cris jetés dans le quartier de Saint-Martin éveillèrent les habitants, qui furent bientôt sur pied, effrayés de voir leurs maisons envahies par les eaux. Depuis le Vieux-Leuze jusqu'à delà de la ville, les prairies et les jardins près de la rivière, sur une largeur de certains endroits de plus de trois cents mètres se formaient plus qu'un immense lac et l'entrée des maisons voisines de la Dendre à la rue Pont de Saint-Martin ressemblait à une écluse déversant son trop plein avec bruit. La rue était envahie sur une longueur de plus de cinquante mètres et les bouches d'égoûts qui recueillent les eaux tourbillonnantes, avaient quelque chose d'effrayant. Ce n'est que vers six heures du matin que le quartier fut rendu à la circulation. A midi, les prairies et les jardins n'étaient pas encore complètement dégagés. »

Correspondance. Les articles qui suivent n'engagent ni ni l'opinion ni la responsabilité du journal. Monsieur le Rédacteur, Un de vos lecteurs se plaignait avec raison la semaine dernière de n'avoir pas, cette année, le plaisir d'entendre tous les jeudis soir l'une ou l'autre de nos sociétés de musique. Dans son empressement à satisfaire les amateurs de concerts gratuits, l'administration avait déjà donné l'ordre de faire monter ce kiosque, au Boulevard de Paris, mais après 8 jours d'un travail qu'on exécutait lentement afin de le bien faire, on s'aperçut que l'emplacement choisi n'était pas convenable et l'on trouva que le kiosque serait mieux placé en face l'E-taminet du Boulevard. Les trous qui devaient recevoir les montants étaient achevés, quand on s'aperçut, une seconde fois, que l'endroit choisi n'était pas meilleur que le premier, l'espace réservé entre le kiosque et les maisons ne permettant pas aux habitants de rentrer chez eux aux heures d'exécution des morceaux de musique. Il fallait en finir et l'on recourut alors à notre directeur des travaux municipaux qui, hier soir, vers 9 heures, se rendit sur les lieux, décida que le kiosque serait placé cette fois sur le côté droit du Boulevard. Vous nous avez annoncé hier que la première soirée musicale aurait lieu demain. Nous pouvons donc espérer que maintenant le kiosque va se reposer de ses péripétations sur le Boulevard de Paris et que les ouvriers employés à le monter, seront surveillés de façon à ce qu'ils déploient un peu plus d'activité que pendant les 8 jours qui viennent de s'écouler. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. J.-B. D... »

Belgique. — Tout l'après-midi de mercredi dernier, un ciel couvert de nuages noirs et le bruit lointain du tonnerre annonçaient un bien mauvais temps. Vers quatre heures du soir, nous avons eu un peu de pluie, mais plusieurs communes des environs ont reçu une averse traitant d'il y en avait. On nous assure qu'à Ellignies-St-Anne et à Tourpes, beaucoup de maisons ont été inondées ; l'eau se serait élevée en certains endroits à plus d'un mètre de hauteur. A Wilaupuis on a dû abandonner les champs des étables et des écuries inondées. A Vieux-Leuze, beaucoup d'habitations seraient reliées au milieu d'un étang ; notre ville a reçu le contre-coup de cette inondation. Vers deux heures du matin, quelques cris jetés dans le quartier de Saint-Martin éveillèrent les habitants, qui furent bientôt sur pied, effrayés de voir leurs maisons envahies par les eaux. Depuis le Vieux-Leuze jusqu'à delà de la ville, les prairies et les jardins près de la rivière, sur une largeur de certains endroits de plus de trois cents mètres se formaient plus qu'un immense lac et l'entrée des maisons voisines de la Dendre à la rue Pont de Saint-Martin ressemblait à une écluse déversant son trop plein avec bruit. La rue était envahie sur une longueur de plus de cinquante mètres et les bouches d'égoûts qui recueillent les eaux tourbillonnantes, avaient quelque chose d'effrayant. Ce n'est que vers six heures du matin que le quartier fut rendu à la circulation. A midi, les prairies et les jardins n'étaient pas encore complètement dégagés. »

Correspondance. Les articles qui suivent n'engagent ni ni l'opinion ni la responsabilité du journal. Monsieur le Rédacteur, Un de vos lecteurs se plaignait avec raison la semaine dernière de n'avoir pas, cette année, le plaisir d'entendre tous les jeudis soir l'une ou l'autre de nos sociétés de musique. Dans son empressement à satisfaire les amateurs de concerts gratuits, l'administration avait déjà donné l'ordre de faire monter ce kiosque, au Boulevard de Paris, mais après 8 jours d'un travail qu'on exécutait lentement afin de le bien faire, on s'aperçut que l'emplacement choisi n'était pas convenable et l'on trouva que le kiosque serait mieux placé en face l'E-taminet du Boulevard. Les trous qui devaient recevoir les montants étaient achevés, quand on s'aperçut, une seconde fois, que l'endroit choisi n'était pas meilleur que le premier, l'espace réservé entre le kiosque et les maisons ne permettant pas aux habitants de rentrer chez eux aux heures d'exécution des morceaux de musique. Il fallait en